

**Traduction libre du résumé du prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*)
déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) le 4 avril 2018**

Le présent résumé reprend certaines informations se rapportant à Collectis et à la présente offre. Ce résumé n'est pas exhaustif et peut ne pas contenir toutes les informations essentielles à votre parfaite information. Nous vous encourageons à lire dans leur intégralité le présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*) et le prospectus initial (*accompanying prospectus*) qui l'accompagne, y compris toute information intégrée par référence dans le présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*) et le prospectus initial (*accompanying prospectus*) qui l'accompagne.

Notre société

Nous sommes une société de biotechnologies à un stade clinique, employant nos principales technologies brevetées afin de développer dans le domaine de l'immuno-oncologie les meilleurs produits. Nos produits candidats, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cancers. Nous pensons que l'immunothérapie fondée sur les CARs est l'un des domaines les plus prometteurs de la recherche sur le cancer, représentant un nouveau paradigme pour le traitement du cancer. Nous concevons la prochaine génération d'immunothérapies par cellules CAR T avec des gènes modifiés de façon ciblée. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous pensons que la production allogénique de cellules CAR T nous permettra de développer des produits rentables, « sur étagère » pouvant être cryopréservés, stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en matière de modification ciblée des gènes nous permet également de développer des produits candidats qui présentent des attributs supplémentaires en matière d'innocuité et d'efficacité, y compris des éléments de contrôle conçus pour empêcher les cellules CAR T d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer des traitements de référence en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire. Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications, y compris via notre filiale Calyxt, Inc. En vue de développer des produits alimentaires plus sains pour une population en croissance. Au 28 février 2018, nous détenions 79,3% de Calyxt, Inc.

Développements Récents

Le 3 avril 2018, Pfizer, Inc. (« Pfizer ») et Allogene Therapeutics (« Allogene ») ont annoncé avoir signé un contrat (l'« Apport Partiel d'Actifs ») aux termes duquel Allogene bénéficierait d'un apport d'un portefeuille d'actifs de Pfizer relatif à la thérapie allogénique de cellules CAR T, pour lequel Pfizer bénéficie d'une licence consentie par Collectis en 2014. Aux termes de l'Apport Partiel d'Actifs, Allogene bénéficierait des droits exclusifs pour développer et commercialiser les programmes UCART allogéniques tels que définis antérieurement avec Pfizer et selon des cibles choisies. Allogene a en outre accepté de reprendre à sa charge les obligations de Pfizer. Collectis conserverait son droit à recevoir des paiements échelonnés liés à l'atteinte de jalons cliniques et commerciaux (jusqu'à US\$ 2,8 milliards, ou US\$ 185 million par objectif, pour 15 objectifs) et des royalties progressives à un niveau se situant dans la partie haute des pourcentages à un chiffre calculées sur le chiffre d'affaires net annuel généré par les ventes de produits. Pfizer et Allogene ont aussi annoncé qu'Allogene bénéficierait des droits de

Pfizer sur UCART19 pour lesquels une licence a été consentie par Les Laboratoires Servier S.A.S. (« Servier ») et continuerait à bénéficier de droits exclusifs pour développer et commercialiser UCART19 aux Etats-Unis, tandis que Servier conserverait les droits exclusifs pour tous les autres pays. Sous réserve de la réalisation de certaines conditions, Pfizer et Allogene anticipent que l'opération d'Apport Partiel d'Actifs serait réalisée au cours du deuxième trimestre 2018. A la suite de la réalisation de l'Apport Partiel d'Actifs, Pfizer détiendrait 25% du capital d'Allogene. A la date du présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*), Pfizer détient approximativement 8% du capital de Collectis, qui ont été acquis en 2014.

Allogene est une société de biotechnologies nouvellement créée, focalisée sur le développement de thérapie de cellules CAR T allogéniques contre le cancer du sang et les tumeurs solides. Allogene a été co-fondée par d'anciens dirigeants de Kite Pharma, Inc., Arie Beldegrun, M.D., FACS, Executive Chairman de Allogene et David Chang, M.D., Ph.D., President et Chief Executive Officer de Allogene.

Informations sur la Société

Notre raison sociale est Collectis S.A. Nous avons été constitués sous la forme d'une société anonyme, ou S.A., le 4 janvier 2000. Nous sommes immatriculés au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 428 859 052. Notre siège social est situé 8, rue de la Croix Jarry, 75013 Paris, et notre numéro de téléphone est le 01 81 69 16 00. Pour les besoins de la signification des actes de procédures (*service of process*) aux Etats-Unis, nous avons élu domicile chez Collectis, Inc. située au 430 East 29th Street, New York, New York 10016 (Etats-Unis). Nous disposons également d'un site web : www.collectis.com. La référence à notre site web est uniquement indicative et les informations qu'il contient ou auxquelles il renvoie ne font pas partie intégrante du présent prospectus.

L'Offre

Prix de souscription unitaire des ADS : US\$ 31,00

Nombre total d'ADS offerts dans le cadre de l'offre : 5.646.000 ADS

Option de sur-allocation : Nous avons consenti aux banques garantes (*underwriters*) une option de sur-allocation leur permettant pendant 30 jours d'augmenter le montant de l'augmentation de capital initiale dans la limite d'un nombre additionnel de 846.900 ADS.

American Depositary Shares : Chaque ADS représente une action ordinaire. Vous bénéficierez des droits d'un porteur d'ADS tels que ceux-ci sont décrits dans le contrat de dépôt conclu entre notre société, le dépositaire et tous les porteurs et bénéficiaires (*beneficial owners*) d'ADS émis aux termes des présentes. Pour mieux comprendre les termes des ADS, il convient de lire attentivement la

section intitulée « Description des American Depositary Shares » du prospectus initial (*accompanying prospectus*) joint au présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*). Nous vous encourageons également à lire le contrat de dépôt qui est annexé au document d'enregistrement en vertu duquel le présent prospectus supplémentaire est déposé.

Dépositaire : Citibank, N.A.

Actions ordinaires en circulation après la présente offre : 41.605.462 actions ordinaires, en supposant que les banques garantes (*underwriters*) n'exercent pas l'option de sur-allocation de souscrire des ADS additionnelles et en excluant les actions ordinaires pouvant être émises sur exercice d'options d'achat d'actions en circulation, d'actions gratuites émises mais non encore acquises et d'actions ordinaires pouvant être souscrites sur exercice de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital émises dans le cadre de nos plans d'intéressement.

Utilisation du produit de l'offre : Nous avons l'intention d'utiliser le produit net que nous recevons de la présente offre pour (i) établir des capacités commerciales, comprenant un site de production à la pointe de la technologie pour la fourniture commerciale de nos actuels produit candidats UCART, (ii) financer l'avancée d'un produit candidat supplémentaire, (iii) poursuivre de nouvelles approches de thérapies humaines fondées sur notre technologie d'ingénierie des génomes au-delà de l'oncologie, et (iv) financer notre fonds de roulement et autres besoins généraux. Voir la section « Utilisation du produit de l'offre ».

Mnémonique utilisé pour la négociation de nos ADS sur le Nasdaq Global Market : « CLLS »

Mnémonique utilisé pour la négociation de nos actions ordinaires sur le marché Euronext Growth (anciennement Alternext) d'Euronext à Paris : « ALCLS »

Facteurs de risques :

Avant de décider d'investir dans nos ADS, il convient de lire attentivement la section « Facteurs de risque » commençant en page S-4 du présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*), ainsi que toute autre information contenu ou incorporée par référence dans le présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*) et le prospectus initial (*accompanying prospectus*), y compris nos déclarations financières et les notes y afférent.

Le nombre d'actions ordinaires qui sera en circulation consécutivement à la présente offre inclut 35.959.462 actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2017 et exclut :

- 1.079.400 actions ordinaires pouvant être émises sur l'exercice de bons de souscriptions d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 27,62 euros par action en circulation au 31 décembre 2017 ;
- 22.403 actions ordinaires pouvant être émises sur l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise à un prix d'exercice moyen pondéré de 7,81 euros par action en circulation au 31 décembre 2017 ;
- 15.600 actions gratuites pour lesquelles la période d'acquisition n'avait pas encore expirée au 31 décembre 2017 ;
- 9.332.604 actions ordinaires pouvant être émises sur l'exercice des options de souscription d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré à 25,17 euros par action en circulation au 31 décembre 2017 ;
- 3.541.547 actions ordinaires à émettre dans le cadre de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, de bons de souscription d'actions, de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables ou BSAAR, d'actions gratuites et/ou d'actions de préférences convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au bénéfice de nos salariés et dirigeants, administrateurs, censeurs, consultants et conseillers pour la durée maximum permise par le droit français (18 à 38 mois selon les délégations), dont 1.460.000 ont été attribuées après le 26 juin 2017 à un prix d'exercice moyen de 22,86 euros par action ; et
- 35.415.473 actions ordinaires à émettre, en vertu de la délégation donnée par nos actionnaires le 26 juin 2017, dans le cadre d'une ou plusieurs augmentations de capital à réaliser, le cas échéant, pouvant représenter un montant nominal maximum total de 1.770.773,65 euros par le biais d'émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et/ou d'offres au public ou de placements privés.

Sauf mention contraire, les informations incluses dans le présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*) supposent :

- l'absence d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions, des bons de souscription d'actions, et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise listés ci-dessus ;

- l'absence d'expiration des périodes d'acquisition des actions gratuites listées ci-dessus ; et
- l'absence d'exercice par les banques garantes (*underwriters*) de leur option de souscription d'ADS additionnelles dans le cadre de l'option de sur-allocation consentie dans le cadre de la présente offre.

FACTEURS DE RISQUES

Un investissement dans nos ADS implique un degré élevé de risque. Avant de prendre la décision d'investir dans nos ADS, nous vous encourageons à lire attentivement les facteurs spécifiques décrits ci-dessous, ainsi que toutes les autres informations contenues ou intégrées par références dans le présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*) et le prospectus initial (*accompanying prospectus*) qui l'accompagne, ainsi que les risques, incertitudes et hypothèses visés à la section 3 intitulée « Facteurs de risques » dans notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, lequel est intégré par référence aux présentes. Voir « Intégration de l'information par référence ». Les risques et les incertitudes que nous avons décrits ne sont pas les seuls auxquels nous sommes confrontés. Des risques et incertitudes supplémentaires que nous ne connaissons pas actuellement ou que nous jugeons actuellement non significatifs peuvent également affecter nos opérations.

Risques liés à la découverte, au développement et à la commercialisation de nos produits candidats thérapeutiques.

Une alliance stratégique avec une société de biotechnologie nouvellement créée, comme Allogene, présente des risques supplémentaires pour le développement et la commercialisation de produits candidats couverts par cette alliance.

Nous dépendons en partie des alliances stratégiques pour le développement et la commercialisation de certains produits biopharmaceutiques. Si un collaborateur ne réussit pas à mener à bien les activités de collaboration dans un délai raisonnable, le développement préclinique ou clinique, ou la commercialisation des produits candidats ou des programmes de recherche concernés seraient retardés ou pourraient être arrêtés. De plus, comme notre succès dépend, en partie, de notre capacité à collecter des paiements échelonnés relatifs à l'atteinte de jalons et des redevances par nos collaborateurs, un échec de nos collaborateurs à poursuivre de façon dynamique ou efficace des produits candidats conditionnant le versement de tels paiements nous empêcherait de concrétiser ces entrées de revenus. L'une ou l'autre des défaillances susmentionnées pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos perspectives d'avenir.

En tant que société de biotechnologie en phase de démarrage, Allogene est sujette à des risques significatifs qui pourraient entraver sa capacité à poursuivre de manière dynamique et efficace le développement et la commercialisation du portefeuille de cellules CAR T que nous leur licencions. Le processus de développement et de commercialisation de produits thérapeutiques modifiés génétiquement est complexe et coûteux, et Allogene dispose d'une expérience limitée dans le développement et la commercialisation de tels produits candidats. Cela peut entraîner des retards, des contraintes réglementaires accrues et une augmentation significative des coûts et des dépenses. Face à de tels risques, Allogene disposera de ressources beaucoup plus limitées qu'une grande société pharmaceutique multinationale, telle que Pfizer. En outre, en tant que société de biotechnologie en phase de démarrage, nous prévoyons qu'Allogene ne générera pas

de revenus substantiels dans un avenir proche. Par conséquent, rien ne garantit qu'Allogene disposera de ressources financières suffisantes pour effectuer des paiements échelonnés relatifs à l'atteinte de jalons et de redevances qui pourraient nous être dus au fil du temps en vertu de notre collaboration stratégique. Par conséquent, nos revenus futurs et notre situation financière pourraient en pâtir.

Nous pourrions rencontrer des retards importants dans nos essais cliniques, notamment à la suite des mesures prises par les autorités réglementaires.

La plupart de nos produits candidats sont toujours en phase de test préclinique. Les tests précliniques et les essais cliniques, tels que nos études cliniques UCART123, sont des processus longs, coûteux et imprévisibles. De plus, en raison de divers facteurs, les essais cliniques peuvent subir de longs retards.

Par exemple, en ce qui concerne UCART123, nous avons obtenu, le 14 décembre 2016, l'approbation du *National Institutes of Health's Office of Biotechnology Activities' Recombinant DNA Advisory Committee* (ou « RAC »), pour démarrer deux études de Phase I aux États-Unis. En décembre 2016, nous avons fait une demande, auprès de la *Food and Drug Administration* (ou « FDA ») pour démarrer ces deux études (ou « IND ») de Phase I sur UCART123, l'une sur la leucémie myéloïde aiguë (AML) et l'autre sur le néoplasme des cellules dendritiques plasmacytoïdes (BPDCN) (collectivement, les « études cliniques UCART123 ».) En février 2017, la FDA a approuvé l'IND et les premiers patients ont été recrutés en 2017. En septembre 2017, à la suite d'un décès dans le cadre de l'étude BPDCN, la FDA a initié une suspension des études cliniques. En outre, à la fin du mois de septembre 2017, un patient de l'étude AML est décédé du fait de la progression de la maladie environ deux mois après avoir quitté l'hôpital. Au cours du traitement par UCART123, ce patient a présenté un syndrome de libération de cytokines de haut grade (ou « CRS ») et un syndrome de fuite capillaire à la suite du CRS. Ces effets secondaires ont été atténués et le patient a pu être libéré de l'hôpital 36 jours suivant l'administration de UCART123. Lors de la soumission des protocoles révisés à la FDA et de la divulgation de ces événements à la FDA, la FDA a levé la suspension des études cliniques UCART123 en novembre 2017, sur la base de protocoles révisés.

Nous ne pouvons pas garantir que les études précliniques ou les essais cliniques seront menés comme prévu ou achevés dans les délais, voire ils pourraient ne jamais être menés à leur terme. Il peut s'écouler plusieurs années avant que le test préclinique et le développement clinique nécessaires à la commercialisation d'un produit candidat soient terminés, et des retards ou des échecs peuvent se produire à n'importe quel stade du développement du produit.

Risques relatifs à l'offre

Le prix de marché de nos ADS peut être volatile ou diminuer, quelle que soit notre performance opérationnelle.

Le cours des ADS a fluctué et continuera vraisemblablement à fluctuer significativement. Alors que nos ADS ont été vendus dans le cadre de notre première introduction en bourse sur le Nasdaq Global Market en mars 2015 au prix de US\$ 41,50 par action, le cours de clôture par ADS a varié de US\$ 16,40 à US\$ 47,66 jusqu'au 12 mars 2018. Vous devez donc considérer un placement dans nos actions ordinaires comme risqué et n'investir que si vous pouvez supporter une perte importante et des fluctuations importantes de la valeur de marché de votre investissement. Vous pourriez être dans l'impossibilité de vendre vos actions ordinaires à un prix égal ou supérieur au prix de souscription de l'offre en raison des fluctuations du cours du marché. Le prix de marché des ADS peut fluctuer significativement en réponse à de nombreux facteurs, dont beaucoup sont hors de notre contrôle, y compris :

- les fluctuations réelles ou anticipées de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation ;
- les résultats défavorables des retards dans nos études précliniques ou nos essais cliniques ;
- les changements réels ou anticipés de notre taux de croissance par rapport à nos concurrents ;
- la concurrence par des produits existants ou de nouveaux produits pouvant émerger ;
- des annonces de notre part, de nos collaborateurs ou de nos concurrents concernant des acquisitions importantes, des partenariats stratégiques, des joint-ventures, des alliances stratégiques ou des prise de participation au capital ;
- les décisions réglementaires défavorables, y compris le défaut d'approbation réglementaire pour nos produits candidats ;
- la fin d'une alliance stratégique ou l'impossibilité d'établir des alliances stratégiques supplémentaires ;
- des évènements indésirables d'innocuité imprévus liés l'utilisation de l'un de nos produits candidats ;
- le non-respect ou le dépassement des estimations et projections financières de la communauté des investisseurs ou que nous fournissons au public ;
- l'émission de recherches ou de rapports nouveaux ou mis à jour par des analystes en valeurs mobilières ;
- les fluctuations de la valorisation des sociétés perçues par les investisseurs comme nous étant comparables ;
- les niveaux de volume de négociation incohérents de nos ADS ;

- les fluctuations de cours et de volume des transactions de nos actions ordinaires sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris ;
- les arrivées ou les départs de cadres supérieurs clés ou de collaborateurs scientifiques ;
- les litiges ou autres développements liés aux droits de propriété, y compris les brevets, les litiges et notre capacité à obtenir une protection par brevet pour nos technologies ;
- notre incapacité à obtenir le remboursement par les tiers payeurs commerciaux et les payeurs gouvernementaux et toute annonce relative aux politiques de couverture ou aux niveaux de remboursement ;
- l'annonce ou attente de nouveaux efforts de financement par emprunt ou par capitaux propres ;
- les ventes de nos actions ordinaires ou ADS par nous, nos initiés ou nos autres actionnaires; et
- les conditions générales économiques et de marché.

Ces facteurs et d'autres facteurs du marché et de l'industrie peuvent faire fluctuer significativement le cours et la demande de nos ADS, indépendamment de notre performance opérationnelle réelle, ce qui peut limiter ou empêcher les détenteurs de vendre facilement leurs ADS et ainsi de nuire à la liquidité de nos actions. En outre, le marché boursier en général, et les sociétés biopharmaceutiques en particulier, ont connu des fluctuations extrêmes de prix et de volume qui ont souvent été sans rapport ou disproportionnées par rapport à la performance opérationnelle de ces sociétés.

Si vous achetez des ADS dans le cadre de cette offre, vous constaterez une dilution substantielle et immédiate.

Si vous achetez des ADS dans le cadre du présent placement, vous constaterez une dilution substantielle et immédiate de US\$ 20,22 par ADS dans la valeur comptable de l'actif corporel net après prise en compte de l'offre de 5.646.000 ADS au prix de l'offre (US\$ 31,00 par ADS), car le prix que vous payez sera nettement supérieur à la valeur comptable nette par action ordinaire représentée par les ADS que vous acquérez. La valeur comptable de l'actif corporel net, au 31 décembre 2017, était de US\$ 7,91 par ADS. Vous supporterez une dilution supplémentaire à l'occasion de l'exercice d'options ou bons de souscription d'actions ordinaires en circulation, si nous émettons des actions gratuites au bénéfice de nos employés dans le cadre de nos plans d'intéressement en actions ou si nous émettons des actions ordinaires supplémentaires ou des ADS en dessous du prix de l'offre. Pour une description plus détaillée de la dilution que vous constaterez immédiatement après le présent placement, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dilution » du présent prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*).

Nous disposons d'un large pouvoir discrétionnaire dans l'utilisation du produit net de cette offre et pouvons ne pas les utiliser efficacement.

Notre direction disposera d'un large pouvoir discrétionnaire dans l'utilisation du produit net de l'offre, y compris des utilisations pour financer notre fonds de roulement et d'autres besoins généraux, et nous pourrions dépenser ou investir ces produits d'une manière que nos actionnaires ne partagent pas. L'incapacité de notre direction à appliquer efficacement ces fonds pourrait nuire à notre activité et à notre situation financière. En attendant leur utilisation, nous pouvons investir le produit net de cette offre d'une manière qui ne produit pas de revenu ou qui perd de la valeur. Ces investissements peuvent ne pas donner un rendement favorable à nos investisseurs.

Une partie substantielle des ADS en circulation après cette offre sera limitée à la revente immédiate, mais pourrait être vendue en bourse dans un proche avenir.

Des ventes d'une partie importante de nos ADS sur le marché, notamment des ventes par nos administrateurs et dirigeants et détenteurs significatifs, ou la perception que ces ventes pourraient avoir lieu, pourraient faire baisser le prix de nos ADS et rendre plus difficile la vente de vos ADS au moment et au prix que vous pourriez juger appropriés.

Nous avons conclu, ainsi que nos administrateurs et nos dirigeants, des engagements de conservation (*lock-up*) avec les banques garantes (*underwriters*) qui prévoit une interdiction de céder, directement ou indirectement, les actions ordinaires de la Société, les ADS et tout instrument financier convertible, exerçable ou échangeable en actions ordinaires ou ADS sans la permission de Goldman Sachs & Co. LLC et Citigroup Global Markets Inc., pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date du prospectus supplémentaire (*prospectus supplement*) relatif à l'offre, dans chacun des cas, sous réserve des conditions usuelles. Nous désignons cette période comme la « période de lock-up ». À l'expiration de la période de lock-up, notre société et les autres personnes assujetties à de tels engagements de conservation (*lock-up*) pourront vendre des titres sur le marché. En outre, Goldman Sachs & Co. LLC et Citigroup Global Markets Inc. peuvent, à leur seule discrétion, lever cet engagement pour tout ou partie des titres faisant l'objet des engagements de conservation (*lock-up*) à tout moment et pour quelque raison que ce soit. La vente d'un nombre substantiel de ces titres à l'expiration des engagements de conservation (*lock-up*), la perception que de telles ventes peuvent survenir ou la levée anticipée de ces engagements de conservation (*lock-up*) pourraient faire baisser le prix de marché ou rendre plus difficile la vente de vos ADS au moment et au prix que vous pourriez juger appropriés.